

**LES RENDEZ-VOUS DE LA FISCALITÉ  
ET DE L'INGÉNIERIE PATRIMONIALE**

**JEUDI 3 AVRIL 2025  
PARIS OU DISTANCIEL**



# TRUSTS ET FISCALITÉ FRANÇAISE

*Comment en assurer l'efficacité et l'effectivité ?*

RÉDUCTION DE

**10 %**

POUR TOUTE INSCRIPTION  
REÇUE AVANT LE  
21/03/2025  
(REDUC10)

FORMATION  
HOMOLOGUÉE  
CNB

Une attestation vous sera remise  
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)



## Boris MASSOUTIER

Directeur de l'Offre Finance - Fiscalité - Gestion de patrimoine  
 bmassoutier@efe.fr  
 @EfeJuridique

EFE vous propose de mesurer la portée pratique et effective des derniers contentieux et jurisprudences en matière de Trust. Si vos clients ont constitué un trust, alors le droit civil et la fiscalité française se posent comme un redoutable ennemi à son effectivité et efficacité.

14 ans après l'entrée en vigueur de la loi du 29 juillet 2011 de finances rectificative pour 2011 sur la fiscalité des trusts, les jurisprudences fiscales en la matière se multiplient. La combinaison entre les régimes de transparence applicables pour les droits de mutation à titre gratuit (et IFI) et d'opacité pour les besoins de l'impôt sur le revenu reste toutefois floue, et soulève des problèmes de cohérence que nos experts vont démêler pour vous.

À la lumière de la pratique des trusts, nos experts en droit international privé et en fiscalité internationale échangeront avec vous leurs analyses pratiques.

Cette conférence exceptionnelle, organisée par EFE le jeudi 3 avril prochain, est l'occasion unique de faire le point sur ces nouvelles problématiques techniques grâce à des exposés pratiques et des études de cas concrets.

### POUR QUI ?

- Avocats fiscalistes
- Notaires
- Ingénieurs patrimoniaux
- Gestionnaires de fortunes
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Banquiers privés
- Chefs d'entreprise
- Family Officers
- Experts-comptables
- Fiscalistes
- Banquiers privés
- Commissaires aux comptes

### POURQUOI ?

- **Faire le point sur toute l'actualité législative, jurisprudentielle, pratique et contentieuse** de l'année 2024 en matière de fiscalité patrimoniale internationale et de trust
- Définir de **nouvelles stratégies patrimoniales** et adapter celles en cours pour vos clients
- Maîtriser les **situations à risque** au sein de votre pratique fiscale et **trouver des solutions** pour y remédier

### COMMENT ?

- Les exposés sont présentés par des **experts reconnus, alternant théorie et étude de cas pratiques pour une assimilation optimale des concepts**
- Les exposés sont conçus de manière interactive : vous avez la possibilité de **poser toutes vos questions et de réagir à tout moment**
- La remise d'un **support écrit en début de conférence** pour faciliter le suivi des débats

### LES ACQUIS

- **Mettre en œuvre de nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales en tenant compte de l'actualité 2024 et 2025**
- **Accompagner vos clients dans leurs stratégies patrimoniale et familiale tant en France qu'à l'étranger**
- **Maîtriser le traitement civil et fiscal des trusts de vos clients à l'impôt sur le revenu, à l'IFI et lors des transmissions pour assurer le respect des normes françaises**

### CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

*Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distanciel grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

**Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.**

### ORGANISATION DE LA JOURNÉE

- Accueil des participants : 8h30
- Ouverture des débats : 9h00
- Déjeuner de 12h30 à 14h00
- Café-Networking de 15 minutes à 10h45 et 16h00
- Clôture de la journée à 18h00

JEUDI 3 AVRIL 2025

MATINÉE ANIMÉE PAR :



**Richard CRÔNE**

Notaire honoraire

LACOURTE NOTAIRES ASSOCIÉS



**Thomas MAERTENS**

Notaire Associé

LACOURTE NOTAIRES ASSOCIÉS

## Que doit contenir le deed of trust ?

- Quelles incidences de la nature du trust ?
- Que faut-il prévoir dans la « Letter of Wishes » ?
- Trust révocable vs trust irrévocable
- Validité du trust : une appréhension autonome et indépendante ?

## Comment le trust s'intègre-t-il et interfère-t-il avec le droit civil français ?

- Quelles incidences des régimes matrimoniaux ? À quelles conditions faut-il prendre en compte le trust ?
- Que faire de la réserve héréditaire ?
- L'« ordre public français » : concrètement, quelles règles doit-on respecter ?
- Que faire face à un conflit de normes ? Comment l'appréhender en droit international privé ?
- Quelles sont les règles de jouissance des biens par le constituant, le trustee ou le bénéficiaire ?

## Pourquoi utiliser le trust dans sa gestion patrimoniale ?

- Le trust, la seule solution pour s'assurer d'une bonne gestion et transmission d'un patrimoine international ?
- Gestion d'un patrimoine intellectuel et artistique : quelles spécificités prévoir ?
- Quelle protection des droits d'un mineur ?
- Patrimoine immobilier, la bonne idée pour garantir une fructification sans frottement ?
- Trust et mécénat : comment l'articuler avec la législation française ?

## Comment se protéger face à un trust ?

- Quelles actions possibles de la part des créanciers ?
- Quelles actions mener face à un trust qui menace ses intérêts ?
- Quels droits ont les héritiers écartés du trust ?
- Quelle protection possible des actifs face au trustee ?
- Quelles sont les limites à la liberté contractuelle ?

## Imputation, rapport et réduction : comment intégrer le trust à la liquidation d'une succession française ?

- Comment surmonter la logique successorale anglo-américaine face au droit français ?
- Quelles obligations incombent au notaire ?

APRÈS-MIDI ANIMÉE PAR :



**Bruno GOUTHIERE**

Avocat Associé

CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

## Quel est le champ de la nouvelle obligation déclarative annuelle ?

- Amende fiscale en cas d'insuffisances de déclarations des actifs placés dans un trust du conseil : quel montant et quel fonctionnement ?
- Quels actifs déclarer : biens français ? Biens étrangers ?
- Quelle valeur porter sur la déclaration ?
- La constitution d'un sub-trust est-elle à privilégier ?
- Quelle articulation entre les obligations du trustee et les contraintes du droit local ?
- Quelle solidarité entre constituant et bénéficiaires ?

## Entre le 120, 9° et le 123 bis : comment sont imposés les revenus issus des trusts ?

- Qui déclare les revenus ? Quels revenus sont imposables en France ?
- Quelles preuves et démonstrations effectuer pour éviter l'application de l'article 123 bis ?
- Dans quelle mesure la constitution du trust impacte-t-elle l'imposition des revenus ?
- Quelle grille de lecture retenir ?

## Trust et impôts sur la fortune immobilière

- Qui doit déclarer les actifs immobiliers ?
- Que faut-il mettre en application pour bénéficier de la décision *Courtois* ?
- Quelle distinction faire entre trusts imparfaits et trusts véritables ?
- Comment traiter les cas des trusts irrévocables sans bénéficiaire actuel ?
- Comment faire ressortir la valeur du patrimoine immobilier du trust ? Que faire lorsque les informations sont difficiles voire impossibles à obtenir ?
- Quel passif est déductible ?

## Trust et transmission : comment sont pris en compte les trusts lors des successions ?

- Que faut-il déclarer ?
- Quel risque de reconnaissance du caractère fictif du trust ?
- Quelles vont être les problématiques conventionnelles ?
- Quelles applications des protections des héritiers instaurées par le droit civil français ?

## Quelles modifications mettre en place dans les trusts pour éviter les incertitudes sur leur traitement fiscal en France ?



EFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**

**POUR VOUS INSCRIRE  
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site [www.efe.fr](http://www.efe.fr)



Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :  
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com).

**Rejoignez EFE sur LinkedIn**



EFE - Edition Formation Entreprise

## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

**JEUDI 3 AVRIL 2025**

**Paris ou à distance**

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation  
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris  
[serviceclient@abilways.com](mailto:serviceclient@abilways.com) - [www.efe.fr](http://www.efe.fr)  
Tél. : 01 85 53 27 10

### RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Boris Massoutier  
Tél. : 01 44 09 12 75 • [bmassoutier@efe.fr](mailto:bmassoutier@efe.fr)

### PARTICIPATION (TVA 20 %)

**1 095 € HT**

**10 % de réduction pour toute inscription avant le  
21/03/2025 (code REDUC10)**

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

les acteurs de  
la compétence

Membre de la Fédération  
Les acteurs de la Compétence

